



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

## Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2026-004

Séance du 06 février 2026

Présidente : Anne DAGUET-GAGEY

Vice-Présidente : Isabelle CABY

### Évolution critères et points label qualité international

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 17

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 22

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Mme la Présidente soumet au vote les critères d'évaluation et les points label qualité international, qui sont adoptés à l'unanimité.

Fait à Arras, le 06 février 2026

La Présidente

Anne DAGUET-GAGEY



# LABEL QUALITÉ INTERNATIONAL

1. Mobilité d'études dans le cadre d'un double diplôme ou d'un parcours d'études comprenant une mobilité obligatoire (10 points)
2. Mobilité d'études longue (2 mois ou plus) à l'étranger : un semestre ou une année universitaire (7 points)
3. Mobilité longue de stage (2 mois ou plus) à l'étranger (5 points)
4. Année de césure dans un pays étranger (5 points)
5. Mobilité d'études ou de stage courte (moins de 2 mois) à l'étranger (3 points)
6. Participation à un programme international court : "BIP" sortant, COIL (Collaborative Online International Learning) ou école thématique de l'alliance européenne de l'université (3 points)
7. Obtention d'une certification en langue étrangère (niveau B2 minimum ou équivalent) (3 points)
8. Animation ou suivi d'un atelier à la Maison des Langues (2 points)
9. Participation à l'accueil des étudiants en mobilité entrante (sous contrat étudiant) (2 points)
10. Action de communication sur la mobilité :
  - Témoignage écrit (1 point)
  - Témoignage écrit + photos (2 points)
  - Témoignage vidéo ou témoignage lors d'un événement (SMI, Salon de l'Etudiant ...) (3 points)